



DATE DE PUBLICATION : 16 mars 2023

Le Directeur Départemental de l'Isère

[Délégation de Signature donnée par le directeur départemental de l'Isère à la responsable du service des particuliers de l'Isère](#)

Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à **M. Olivier DANÈS**, directeur départemental de l'Isère, le 6 mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier DANÈS, directeur départemental à Grenoble et de M. Joël MANLY, adjoint au directeur départemental de l'Isère, délégation est donnée à **Mme Françoise PRÉVOST**, responsable du service des particuliers à la succursale de Grenoble, et en cas d'absence et d'empêchement à **M. Laurent CLIGNY** son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice du service des particuliers.

Fait à Grenoble, le 15 mars 2023

Olivier DANÈS